

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERITE ABDELHAMID IBN BADIS – MOSTAGANEM-
FACULTE DES LANGUES ETRANGERES
DEPARTEMENT DE LANGUE FRANCAISE



MASTER

Didactique du FLE/FOS

FOS

**Conception du manuel scolaire ou du programme scolaire cas de
2eme année du lycée Benguella Touati Mostaganem**

Présenté par :

Nefoussi Abdelkrim

Examineur Benchehida Mansour

Année universitaire 2014/2015

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier M. Benchehida mon encadreur, madame Bensekat et Madame Bentaifour , pour toute la patience et tout l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à mon travail.

Que Monsieur le président ainsi que les membres du jury trouvent ici l'expression de ma gratitude pour avoir accepté d'évaluer et de juger ce travail.

Je ne manquerai pas de remercier également tous ceux qui m'ont aidé par leurs remarques, leurs orientations et leurs encouragements.

DEDICACE

Je dédie ce présent travail :

A mes parents.

*A tous ceux qui
m'ont aidé de près ou de loin,*

...

*A tous et à toutes, je
dédie ce modeste travail.*

*Qu'ils trouvent ici
l'expression de toute mon
affection.*

SOMMAIRE

1-Introduction :

2-Motivation :

3-Hypothèses :

4-Etapes du travail :

Première partie : Cadre théorique du programme au manuel

5-Es un Manuel ou un programme ? :

5-1 .Programme et/ou manuel ?

5-2. Programme, Manuel scolaire et projets pédagogiques :

5-3 Du manuel scolaire :

5-4 Des projets pédagogiques :

6-Manuel Scolaire :

6-1 Typologie des livres scolaires :

6-2 Les manuels scolaires :

6-3 Les éditions classiques :

6-4 Les outils de référence :

7-Définition du manuel :

8- Les fonctions du manuel scolaire :

8-1-1 Une fonction référentielle :

8-1-2 Une fonction instrumentale :

8-1-3- Une fonction documentaire :

8-1-4- Une fonction idéologique :

8-2- Les enjeux du choix du manuel scolaire :

8-2-1 Enjeu politique :

8-2-2 Enjeu idéologique et culturel. :

8-2-3 Enjeu pédagogique :

8-2-4 Enjeu scientifique :

8-4-5Enjeu économique :

Deuxième partie : Analyse et exploitation pédagogique du manuel Scolaire de 2^{ème}

AS

9- Conception pédagogique du manuel de 2^{ème} A.S. :

9-1 Les concepteurs du manuel scolaire :

9-2 Les programmes :

10- Corrections apportées au manuel de FLE de 2^{ème} A.S. :

10-1 Inventaire regroupant les erreurs et remédiations retenues :

10-2 Fautes relevées dans la partie précédant les projets :

11- Exploitation Pédagogique du Manuel Scolaire

11-1 - Identification du manuel :

12- Questionnaire :

13- Evaluation et traitement :

14-Conclusion :

1-Introduction

De manière générale, « *le système éducatif algérien est toujours régi par l'ordonnance n°76/35 du 16 avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation où le français est considéré comme un moyen d'ouverture sur le monde, permettant ainsi l'accès à une documentation scientifique d'une part et, le développement des échanges entre les civilisations d'autre part* »¹.

Le manuel* scolaire n'a bénéficié pour sa part, que de quelques changements de surface et est resté toujours au centre d'une grande polémique et de revendications soulevées par les enseignants.

Le manuel scolaire est un outil pédagogique et didactique censé être profitable dans tout processus d'enseignement/apprentissage d'une langue ou de toute autre discipline. C'est un accompagnateur fidèle tout au long du parcours scolaire de l'apprenant et une référence de base servant comme une feuille de route au service de l'enseignant. D'ailleurs, M.LAPARRA (1994) acclame « *qu'un enseignant ne peut pas ne pas utiliser de matériel didactique dans sa classe* »². C'est dire qu'il est de prime importance dans ce cadre étant donné qu'il instaure chez l'apprenant l'attrait pour les documents écrits (format papier) et développe chez lui la faculté d'utiliser le livre afin de chercher des connaissances et d'y trouver les réponses à ses interrogations en vue d'enrichir son propre savoir et de progresser dans son apprentissage.

Depuis une décennie, l'Algérie opte pour une nouvelle politique scolaire visant au premier plan à accroître le taux de réussite scolaire. L'Algérie s'engage à opérer des refontes ciblant l'amélioration qualitative du système éducatif.

¹*les mots suivis d'un astérisque figurent dans le glossaire.

Passage adapté de la revue le français dans le monde. Novembre-décembre 2003, N° 330.

²²Marceline LAPARRA, « *ouvrages de grammaire et formation initiale des enseignants, pratiques des manuels* », in Pratiques,

N° 82, juin 1994.

Le discours officiel prône la création de conditions scolaires appropriées et réclame une réelle formation d'enseignants compétents et une conception de manuels plus rigoureuse devant correspondre aux grandes mutations que connaît le monde et au contexte social et culturel du pays. En 1994, la revue « *Pratiques* » consacre un de ses numéros aux manuels scolaires, situant d'entrée de jeu la question en ces termes:

"L'usage des manuels scolaires dans les classes continue d'être problématique. Objets de négociations infinies dans les conseils d'enseignement, symptômes d'un savoir pléthorique ou contradictoire, complexes ou trop elliptiques dans leur mode d'accès aux notions enseignées, les manuels sont souvent jugés un mal nécessaire mais un mal quand même par leurs principaux utilisateurs, les élèves comme leurs professeurs... Il semble que l'utopie des classes sans manuels se soit quelque peu affaiblie"³.

Toutefois, amer est de constater que l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère dans les établissements de l'enseignement secondaire en Algérie se heurte, toujours et constamment, à un certain nombre de problèmes dont le plus crucial est relatif à la qualité des différents manuels scolaires de FLE mis à la disposition des apprenants et du corps enseignant.

En effet, à l'ère de l'approche par les compétences, ces manuels tels que conçus, ne semblent pas répondre aux attentes des enseignants et des apprenants, de part leur contenu, leur adéquation avec les programmes officiels et la démarche préconisée.

Cette prise de conscience étant bien directe avec notre constat sur le terrain. Tout au long de notre observation des pratiques au lycée, cette problématique revient de manière lancinante chaque année. Nous avons remarqué que la plupart des enseignants se plaignent du matériel pédagogique (à savoir au premier plan, le livre scolaire) et éprouvent une énorme difficulté quant à son utilisation en salle de classe. Les enseignants du secondaire, confrontés à l'imperfection des manuels (en matière de contenu et de progression), sont amenés à s'en passer et à produire eux-mêmes ce dont ils ont besoin.

Démarche qui peut paraître fructueuse (du point de vue qualitatif) pour les enseignants chevronnés mais qui n'est pas du tout évidente pour les enseignants inexpérimentés qui voient que leur action dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE.

³ C. MASSERON, "Présentation, Pratiques des manuels" in *Pratiques*, n°82, juin 1994

2-Motivation :

Ce souci nous amène donc à entreprendre ce travail pour tenter de répondre à ces préoccupations qui nous semblent de taille.

En tant qu'observateur , nous souhaitons que notre recherche puisse nous permettre de mieux comprendre les enjeux qui entourent l'opération de la conception des dits manuels et de mettre en exergue les différents facteurs qui interviennent et /ou influencent cette opération.

Par ailleurs, et, sachant pertinemment que l'efficacité d'un enseignement scolaire est tributaire d'une politique linguistique honnête et constructive, d'une part, et de l'élaboration d'un matériel* pédagogique adéquat d'autre part, notre travail aura trait aux programmes instaurés par la tutelle (Ministère de L'éducation Nationale) et à leur correspondance avec le contenu des manuels tout en s'étalant à traiter la question relative aux acteurs qui prennent part à la conception puis à la mise en commercialisation(utilisation) du livre scolaire.

Ceci dit, nous tenterons, dans ce travail de recherche d'apporter un éclaircissement montrant comment les enseignants (qui, généralement confondent programme* et manuel) pourraient-ils adapter le contenu d'apprentissage aux attentes de leurs apprenants et de quelles manières ils devraient combler la carence et les anomalies (puisque le manuel scolaire de FLE de 2^{ème} année secondaire présente un nombre important d'erreurs grammaticales, lexicales et de formulation, etc., les enseignants risquent de corrompre le processus d'enseignement/apprentissage du FLE en inculquant à leurs apprenants des informations erronées et des contre sens).

3-Hypothèses :

Notre travail trouvera son prolongement à travers les hypothèses formulées.

Nous nous attacherons en premier lieu à expliquer que le manuel ne développe pas de stratégie favorisant une utilisation autonome de l'apprenant.

En second lieu, nous tirons au clair l'inconformité du programme avec la démarche usitée dans le manuel avec ce que cela peut avoir comme incidences sur le bon fonctionnement du système éducatif.

Notre troisième hypothèse a trait aux activités proposées qui semblent en rupture avec la tâche d'intégration.

Notre recherche s'appuie d'une part, sur des données concrètes observées dans le manuel de français de deuxième année secondaire et, d'une autre part, sur des témoignages recueillis auprès d'enseignants par le biais d'un questionnaire.

4-Etapes du travail :

Pour ce faire, nous consacrons une première partie de notre travail au cadrage théorique concernant de près la notion de programme et de manuel susceptible l'analyse du manuel de manière à identifier toutes les erreurs et de proposer un corrigé adéquat. Cela nous permettra de traiter de la question de la conception réelle de ce manuel.

Dans un second moment, nous orienterons notre étude vers un autre axe qu'est celui de soumettre le manuel à une grille d'évaluation dont les principaux repères sont les paramètres aux quels est soumis le manuel scolaire. Cette phase, appelée phase d'exploitation est appuyée par des commentaires où nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse quant à une utilisation efficace du présent manuel. C'est alors qu'un questionnaire destiné aux enseignants nous sera un repère généreux dans la mesure où nous recenserons les préoccupations des enseignants et par là même apporter notre contribution pour une utilisation rationnelle du dit manuel.

Enfin, nous espérons arriver à établir un diagnostic-bilan relatif à une remédiation sinon à une réécriture du manuel sur la base d'un cahier des charges fiable et opérationnel où les principaux acteurs y prendront part.

Première partie

Cadre théorique du programme au manuel

Etat de la question

Dans cette première partie de notre travail de recherche, Nous focaliserons notre étude sur deux notions clés qui font la genèse du système éducatif à savoir, le programme et le manuel. *»Nous avons donc besoin de deux concepts, précise Ph, Perrenoud (2002) : l'un pour penser les parcours effectifs de formation des individus scolarisés, l'autre pour penser la représentation institutionnelle du parcours que les élèves sont censés suivre »⁴.*

Nous pensons mettre la lumière sur ce qu'est un programme et ce qu'est un manuel cherchant par là, à dissiper l'ambiguïté et la confusion qui entourent ces deux notions et répondre ainsi à un besoin réel des enseignants en se permettant d'établir cette distinction.

Il va de soi si notre étude aura trait aux autres composantes, non moins importantes, relatives au projet pédagogique dont le système éducatif Algérien se veut un partisan et dans le quel la refonte du système éducatif (2003) s'inscrit.

⁴ Ph, Perrenoud. *Les conceptions changeantes du curriculum prescrit : hypothèses* In *Educateur*. Numéro spécial "Un siècle d'éducation en Suisse romande", 2002 n°1, pp.48-52.

5-Es un Manuel ou un programme ? :

Il est quasi admis que chaque pays définit sa propre politique quant à l'élaboration d'un programme éducatif et du matériel didactique, une armada qui répond à des paramètres prédéfinis les prenant en considération. En effet, le programme (prescrit par le ministère de l'éducation) vient s'interroger sur les finalités de tout le système éducatif et définit par là même, les rôles des principaux acteurs faisant partie du processus d'enseignement/apprentissage et des tâches qui leur sont assignées.

Le manuel scolaire, quant à lui, vient traduire le législatif en exécutif. Il s'inspire du programme pour établir des contenus d'apprentissage selon des objectifs réalisables en terme de comportements observables et mesurables : si le programme est le squelette, le manuel en est la chair.

5-1 .Programme et/ou manuel ?

Toutefois (du moins d'après notre expérience de terrain) nous assistons à une polémique aigüe autour des deux notions à savoir ; *programme* et *manuel*.

A travers les différents séminaires de formation, nous avons remarqué que beaucoup d'entre nos collègues enseignants confondent programme (curricula) et manuel. En effet, ils ne peuvent pas se prononcer sur ces deux notions clés du processus d'enseignement/apprentissage ; ils délaissent entièrement la lecture du programme au profit de celle du manuel et appliquent à la lettre tout le contenu du manuel scolaire avec ce que cela peut avoir comme incidence négative sur l'acquisition et la construction du savoir chez l'apprenant.

Pour certains, *programme* et *manuel* renvoient à une et même notion : ils plaident pour l'achèvement d'un programme au lieu de parler en matière d'installer telle ou telle compétence relative à tel ou tel projet.

Cette confusion n'est pas fortuite étant donné que les enseignants n'ont jamais subi de formations au cours d'emploi (formations axées sur la conformité des contenus des manuels avec les directives du programme, comment concevoir des activités* d'apprentissage tout en s'inspirant des programmes, etc.) et d'autre part, ils n'ont jamais cherché à faire cette distinction du moment où le manuel est là et répond à leurs attentes en matière de réalisation des projets pédagogiques*.

Les enseignants ne savent-ils pas lire un programme ? Ont-ils peur de découvrir le programme ? Ou encore, ne sont-ils pas assez compétents pour pouvoir s'inspirer des grandes lignes du programme et les transposer en terme de contenus d'apprentissage susceptibles d'améliorer leur action pédagogique ? Autant de questionnement auquel les différentes rencontres pédagogiques n'ont su trouver de réponses.

5-2. Programme, Manuel scolaire et projets pédagogiques :

Pour ce faire, il nous semble efficace d'établir une confrontation *Programme/Manuel scolaire* afin de mettre en clair les grands axes du programme (le curricula de 2^{ème} année secondaire filières confondues) et leurs applications dans le manuel scolaire du même niveau.

5-3 Du manuel scolaire :

Sur un autre volet, le manuel scolaire vient concrétiser les paramètres théoriques préconisés par le programme.

L'entrée choisie pour élucider une approche du manuel scolaire s'inspire de la citation d'Alain Choppin (1998) :

Le manuel, comme en témoigne son étymologie (latin manus, la main), se définit à l'origine comme un ouvrage de format réduit qui renferme l'essentiel des connaissances relatives à un domaine donné. Depuis la fin du [19^{ème} siècle], ce terme désigne tout spécialement les ouvrages qui présentent celles qui sont exigées par les programmes scolaires. [...]

Ce que l'opinion publique désigne sous l'appellation générique de « manuels » recouvre en réalité des instruments qui assument des fonctions pédagogiques diverses bien que complémentaires.

Ils ne jouissent d'ailleurs pas du même statut réglementaire et leur mode de financement n'est pas assuré de façon identique ¹

Le manuel scolaire est un ensemble structuré qui intègre tous les apprentissages dans des projets pédagogiques.

Le projet pédagogique est alors cet ensemble d'actions que l'élève tente de réaliser pendant une durée bien déterminée et qui doit aboutir à un résultat concret appelé aussi produit fini.

Ainsi initié, le projet pédagogique n'est pas seulement un projet de société, c'est en réalité un projet de vie. C'est pour cela que les élèves, après concertation avec leur enseignant, peuvent opérer d'autres choix de projet à concrétiser, en fonction de leur environnement socio culturel et du cadre économique spécifique à leur région.

5-4 Des projets pédagogiques :

Le manuel scolaire de 2^{ème} année secondaire comporte quatre (4) projets pédagogiques, répartis suivant les filières comme suit :

Projets pédagogiques	Intentions communicatives	Pagination
1 Concevoir et réaliser un dossier documentaire pour présenter les grandes réalisations scientifiques et techniques de notre époque.	Exposer pour présenter un fait.	P.13→ p.50
2 Mettre en scène un procès pour défendre des valeurs humanistes.	Argumenter pour plaider une cause ou la discréditer.	P.51→ p.85

¹ Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation. Paris : Nathan Université, 2^{ème} éd., 1998 [extrait : p. 666-669]

<p>3 Présenter le lycée, le village, la ville ou le monde de vos rêves pour faire partager vos idées, vos aspirations.</p>	<p>1-Relater pour informer et agir sur le destinataire. 2-Relater pour se représenter un monde futur.</p>	<p>P.86→ p.151</p>
<p>4 Mettre en scène un spectacle pour émouvoir ou donner à réfléchir.</p>	<p>Dialoguer pour raconter.</p>	<p>P152→ p198</p>

Les projets doivent satisfaire à un calendrier de réalisation et à une structuration des tâches confiées aux élèves.

La réalisation de ce calendrier passe par une étape de conception, une seconde, de réalisation et une dernière de socialisation/évaluation.

Le projet en lui-même doit être pris en charge en dehors des séances de cours habituelles partant du fait que les séances de cours vont développer des compétences* que les élèves utiliseront et réinvestiront dans la réalisation du projet et des tâches qui s’y affèrent.

Pour appuyer notre présentation, il nous semble utile de donner comme exemple le déroulement d’un projet. Nous devons noter, à propos, que chaque projet est précédé d’une étape dite de mise en train, appelée en didactique l’étape d’évaluation diagnostique qui vient justement s’interroger sur les acquis de l’élève et recenser par là même ses insuffisances et /ou ses lacunes. Quoiqu’elle fasse partie du processus d’enseignement/apprentissage, elle n’est pas intégrée dans l’apprentissage en lui-même, elle ne fait que provoquer un conflit cognitif chez l’apprenant, l’amenant à s’interroger sur les outils qu’il doit réunir pour résoudre une situation problème.

A l'intérieur du manuel scolaire, nous assistons à une répartition des contenus suivant des séquences pédagogiques* orientées vers des objectifs généraux (par rapport à l'objet d'étude) et des objectifs spécifiques (relatifs aux activités* d'apprentissage) cherchant ainsi à développer les quatre compétences de base retenues dans le programme.

Chaque séquence d'apprentissage semble obéir à un itinéraire d'apprentissage qui va de la situation la moins compliquée en termes de tâche* à réaliser et de compétences à atteindre (situation d'oral et de compréhension de l'écrit) pour atteindre une phase plus développée où il aura à réinvestir ses acquis précédents pour avoir un produit final (production d'un écrit personnel).

Nous ne pouvons parler de séquences sans que la notion de situation d'intégration (tant prônée par Xavier Roegiers qui distingue des compétences disciplinaires à installer et qui ciblent des niveaux de maîtrise à atteindre et des compétences transversales faisant référence à l'acquisition de certaines attitudes et compétences à mettre en œuvre au cours de la construction des différents savoirs) ne surgisse. En effet, elle vient couronner toute une opération faisant partie du processus d'enseignement/apprentissage et, c'est à ce moment que l'élève et l'enseignant pourront juger de la qualité et de la fiabilité de l'apprentissage et des remédiations éventuelles.

L'évaluation trouvera son compte au moment des apprentissages (évaluation formative)* qui revêt un caractère de régulation et vers leur fin (évaluation sommative)* qui vient apporter un bilan final et se prononcer sur le profil de l'élève en matière de connaissances acquises et d'habiletés établies.

Toutefois, nous nous pronostiquons sur la question de savoir si le manuel scolaire est un outil pour le professeur et/ou pour l'élève.

Notre éclaircissement tiendra compte des deux à la fois. En réalité, le manuel scolaire est à la fois un instrument de base sur lequel les enseignants se basent pour y puiser la matière première (fiches de préparation des activités, fiches d'évaluation, etc.) qui servira de mouture à la préparation de leurs leçons et exercices. « *Je peux donc dire que le manuel façonne les préparations de cours, les pratiques en classe, les apprentissages et donc la géographie scolaire* »²

² Association française pour le développement de la géographie in Le manuel scolaire est-il vecteur des innovations de la géographie ? Compte rendu conférence menée par Madeleine Brocard le vendredi 06 octobre 2001 de 15h15 à 16h45

C'est en même temps, un outil et une référence pour les élèves, en salle de classe, comme à la maison pour enrichir leurs connaissances, s'exercer et s'auto évaluer étant donné qu'il est une banque de données et un corpus constitué de documents variés de par leur aspect textuel, iconographique et photographique.

Sans vouloir empiéter sur un autre domaine qu'est la typologie des textes, nous voyons utile de donner un bref aperçu sur les types de textes que renferme le manuel scolaire. Nous citons-pour ne se limiter qu'à cela- et en s'inspirant des travaux de « Roman JAKOBSON » et de « Jean-Michel ADAM » les cinq catégories de textes, à savoir ; le texte descriptif, narratif, expositif (injonctif), argumentatif et prescriptif (instructif).

En remplissant toutes ces fonctions et en s'étalant à l'étude de tous les aspects qui composent un savoir, le manuel scolaire doit mettre l'apprenant dans un climat sécurisé par rapport au rythme de l'apprentissage, au traitement des données qui y figurent et à son auto formation à l'utilisation d'autres références en vue de progresser.

6-Manuel Scolaire :

6-1 Typologie des livres scolaires :

Didacticiens, pédagogues et chercheurs en sciences de l'éducation sont unanimes sur le fait que les matériels pédagogiques de base qui doivent servir à bon escient le monde éducatif sont les manuels scolaires. Ceux-ci sont d'ailleurs classés, comme le montre Choppin (1992)³, en quatre grandes catégories :

6-2 Les manuels scolaires : Nommés par Choppin, (1992) ⁴ "*les livres scolaires stricto sensu*" Ils servent l'enseignement scolaire et constituent un bloc où tous les apprentissages présentés suivent une progression structurée et organisée qui sous tendent les préconisations d'un programme préétabli.

Il s'agit des ouvrages "*conçus dans l'intention, plus ou moins explicite ou manifeste (...) de servir de support écrit à l'enseignement d'une discipline au sein d'une Institution scolaire*"⁵.

6-3 Les éditions classiques : Elles concernent les oeuvres classiques reproduites en totalité ou en partie et qui sont adaptées "*abondamment annotées ou commentées à l'usage des classes*"⁶.

6-4 Les outils de référence : appelés communément ouvrages de référence qui viennent ouvrir de nouvelles perspectives d'exploitation pédagogique d'un contenu d'apprentissage et apporter des solutions à des situations d'apprentissage contraignantes (proposent des exercices qui vont dans le même sens que ceux du manuel scolaire mais dans d'autres situations et avec d'autres formulations) pour une accessibilité plus facile aux connaissances et au savoir, ce sont des compléments (dictionnaires, encyclopédies, abécédaires, atlas, etc.).

Choppin, A. (1992). Les Manuels scolaires : Histoire et actualité. Paris : Hachette éducation.

6-5 Les ouvrages parascolaires : ce sont les documents qui viennent en supplément. Ils sont d'un apport fructueux et peuvent servir le processus d'enseignement/apprentissage d'une matière, dans la mesure où ils comblent toute carence en matière de connaissance ou de pratique, en proposant des activités de consolidation. Ces ouvrages de référence qui sont utilisés d'une manière autonome tournent autour de cahiers d'exercices, d'Annales, de recueils, de guides méthodologiques, etc.

7-Définition du manuel :

S'il faut définir le manuel scolaire (dont le problème de définition est posé en amont), nous adoptons ce que François Richaudeau présente en 1979 : « ce doit être d'abord en évitant toute qualification formelle ou restrictive. On peut alors avancer qu'un manuel est un matériel imprimé, structuré, destiné à être utilisé dans un processus d'apprentissage et de formation concerté. Ce qui s'applique aussi bien à un atlas qu'à un dictionnaire, une encyclopédie, un manuel scolaire proprement dit, d'apprentissage de la lecture, de mathématiques, de sciences, de littérature, de langue, etc. »

Nous pouvons dès lors avancer que le manuel scolaire est un livre d'apprentissage réparti en séquences qui respectent une répartition temporelle bien définie (en terme d'horaire). Les dites séquences, sont régies par les lignes directives d'un programme officiel et sont articulées les unes aux autres et conçues en fonction des capacités d'attention de l'apprenant, de compétences à installer et d'objectifs visés. On peut dire d'un bon manuel scolaire qu'il organise les apprentissages des élèves tout en contribuant au perfectionnement pédagogique des enseignants.

Un manuel entend donc satisfaire une demande pédagogique (du moment où il constitue un itinéraire de l'apprentissage) et didactique (du moment où il facilite l'accès aux différents contenus de l'apprentissage). C'est un outil de travail qui vient soulager et l'enseignant et l'apprenant de bien des obligations et de contraintes, en fournissant au premier des démarches et des matériaux présélectionnés et adaptables et, au second, une notable banque d'activités lui permettant de construire son propre savoir quitte à progresser.

D'autre part, le manuel se veut aussi le reflet de la société. En effet, il présente un savoir qui intègre les événements de la société et du monde...

C'est pourquoi, le livre est, selon les pédagogues, les chercheurs et les

praticiens, indispensable dans la scolarité pour structurer les savoirs, faire le lien entre l'école et la famille, et former des citoyens responsables et libres de leur jugement.

Le manuel est de prime abord donc, cet ensemble pédagogique cohérent dont les différents contenus sont en parfaite harmonie entre eux, il est destiné à l'enseignant et à l'apprenant principaux acteurs du processus d'enseignement / apprentissage du FLE et ce, en vue d'atteindre les objectifs préétablis par les instructions officielles.

Le décret N° 2004-922 du 31 août 2004 modifiant le décret N° 85-862 du 8 août 1985, précise que :

« sont considérés comme livres scolaires, au sens de l'alinéa 4 de l'article 3 de la loi du 10 août 1981 susvisée, les manuels et leur mode d'emploi, ainsi que les cahiers d'exercices et de travaux pratiques qui les complètent ou les ensembles de fiches qui s'y substituent, régulièrement utilisés dans le cadre de l'enseignement primaire, secondaire et préparatoire aux grandes écoles, ainsi que des formations au brevet de technicien supérieur, et conçus pour répondre à un programme préalablement défini ou agréé par les ministres concernés.

La classe ou le niveau d'enseignement doit être imprimé sur la couverture ou la page de titre de l'ouvrage ».

8- Les fonctions du manuel scolaire :

8-1 Le manuel scolaire exerce quatre fonctions principales :

8-1-1 Une fonction référentielle :étroitement liée avec les programmes officiels qui les traduit en terme de contenus éducatifs ainsi qu'aux finalités assignées à tout le processus éducatif.

8-1-2 Une fonction instrumentale : se justifiant par la mise en exergue du contenu effectif que les programmes sous tendent. Le manuel sert de porte folio incluant la méthode, les exercices et/ou activités vers une acquisition de compétences et l'appropriation du savoir. Partant du fait que le manuel scolaire est un instrument/outil, il sert d'apport pratique dans l'exploration du domaine des connaissances de manière à consolider les acquis et à en découvrir d'autres.

8-1-3- Une fonction documentaire : si l'on considère que le manuel scolaire est une banque de données et présente par là même une variété de documents (audiovisuels, bandes dessinées, textes authentiques, etc.) quitte à développer chez l'apprenant le sens de l'observation, de la déduction et à retrouver son autonomie pour construire son savoir.

Citer une telle fonction du manuel scolaire, c'est dire le rôle des documents textuels et iconiques qui développent chez l'apprenant l'esprit critique du fait qu'il sera amené à les confronter par rapport à sa réalité sociale.

8-1-4- Une fonction idéologique : véhiculaire d'une culture ciblée et de quelques valeurs nationales et identitaires. En effet, le manuel scolaire a, de tout temps, été le revers de la médaille, le miroir idéologique (du fait qu'il est toujours soumis à l'aval des pouvoirs politiques) qui vise à conserver une certaine doctrine appartenant au patrimoine culturel national.

8-2- Les enjeux du choix du manuel scolaire :

8-2-1 Enjeu politique :

Les manuels scolaires constituent une panacée vers la formation des apprenants à la citoyenneté. Le manuel scolaire traduit les lignes directives d'un programme qui rend bien compte d'une politique éducative spécifique liée au contexte politique de notre pays. D, TAMGNOUE (2002) le montre dans son intervention en disant que : "*Le manuel scolaire devient ainsi le garant de l'égalité des chances, l'outil de formation de la conscience citoyenne*"⁷.

8-2-2 Enjeu idéologique et culturel. :

Le manuel scolaire est censé être conçu en respectant les valeurs morales et sociales fondées sur le patrimoine national éthique bien que culturel.

Ceci dit, le manuel scolaire doit bannir tout préjugé ou stéréotype, favoriser la découverte sociale et mondiale et s'ouvrir à la diversité et à la richesse de la culture mondiale. En effet, il serait préjudiciable de veiller à la neutralité de la pensée de l'apprenant et ce, en l'éloignant de toute tendance (religieuse, idéologique, raciste, etc.) visant à lui inculquer des prises de positions qui ne seront que des obstacles paralysant sa progression normale à acquérir de nouvelles connaissances.

8-2-3 Enjeu pédagogique :

Le Manuel scolaire vient apporter son consentement aux programmes définis préalablement. Remplissant la fonction d'être un lecteur fidèle du programme, il se veut par là même, le vecteur d'une somme de connaissances et de savoirs répartis en terme de contenus d'apprentissage et obéissant à une cohérence et à une progression,

⁷ D. TAMGNOUE, L'enseignement du français et les outils didactiques. Le manuel scolaire en question (s), actes du 1^{er} congrès de l'Association des Enseignants de Français du Cameroun, 19-20 mars 2002.

cherchant à recouvrir l'aspect autonome de l'apprenant dans la réalisation et la construction progressive de son savoir et de s'approprier une méthode de travail personnelle quitte à l'amener vers l'utilisation autonome d'autres outils didactiques.

8-2-4 Enjeu scientifique :

Le manuel scolaire propose un canevas vers une vision réaliste des événements réels qui font le monde d'aujourd'hui et en relation avec le vécu quotidien de l'apprenant. La qualité et l'efficacité des documents- textes proposés doivent permettre à l'apprenant de construire sa propre pensée quant à un éventuel jugement (une critique) relatif aux grandes questions contemporaines et aux différentes mutations que connaît la scène internationale.

8-4-5 Enjeu économique :

De l'élaboration jusqu'à la diffusion, le manuel scolaire obéit au paramètre de la commercialisation (prix). L'enjeu est important si l'on prend en compte le pouvoir d'achat des parents et la situation économique du pays. Donc, le manuel scolaire (convoité par les parents et les apprenants et recommandé par l'institution) doit faire l'objet, en plus de la qualité et de la fiabilité, d'une réelle négociation concernant les modalités d'acquisition et de disponibilité.

Deuxième partie

Analyse et exploitation pédagogique du manuel Scolaire de 2ème AS

Nous tenterons dans cette partie de faire du diagnostic pour en ressortir avec la remédiation et les enseignements possibles qui peuvent nous orienter vers une utilisation plus rigoureuse du manuel.

Dans un premier temps, notre action portera sur la mise à nue des erreurs qui nuisent vraiment à l'aspect du contenu où nous espérons apporter les solutions adéquates.

Nous axerons notre étude, dans un second temps, sur les paramètres entrant dans la conception d'un manuel scolaire et proposant par là même, quelques pistes d'exploitation qui nous semblent répondre aux préoccupations des enseignants, sinon à y contribuer pour une éventuelle prise en charge du manuel.

En dernier moment, un questionnaire spécialement conçu à l'intention des enseignants, vient spécifier leurs besoins réels et divulguer leur degré de contestation quant à un manuel fiable et rigoureux.

9- Conception pédagogique du manuel de 2^{ème} A.S. :

9-1 Les concepteurs du manuel scolaire :

L'élaboration d'un manuel scolaire est une opération si délicate qu'elle prétend regrouper une équipe spécialisée, dans la perspective d'avoir un produit répondant aux besoins et attentes de l'enseignant et de l'apprenant d'une part, et aux normes qualitatives (fidélité au programme) d'une autre part.

D'ailleurs, nous notons ce souci de fiabilité, d'originalité et de conformité à travers la citation de Roger Seguin (1989)⁸ :

« Leur élaboration doit répondre de la manière la meilleure possible aux besoins de l'enseignement. Les auteurs, élaborateurs des manuels, ont un rôle déterminant pour la réussite des opérations qui suivent la remise du manuscrit, notamment celle de l'édition, et pour la qualité de l'ouvrage final. Les auteurs doivent posséder un certain nombre de compétences et présenter quelques capacités spécifiques

- une bonne compétence pour la rédaction, avec un style clair et précis;
- une connaissance de la discipline pour laquelle le manuel est élaboré;
- une connaissance de la pédagogie et une expérience de l'enseignement;
- une bonne capacité pour évaluer le niveau et la complexité du manuel, en fonction des besoins des enseignants, de leur qualification et des caractéristiques socioculturelles des élèves;
- une compréhension des impératifs et des exigences de ses autres partenaires dans la production du livre, en particulier: les responsables des programmes, les illustrateurs, les maquettistes, les éditeurs. »

⁸ Roger, Seguin. *L'élaboration des manuels scolaires, Guide méthodologique*, Division des sciences de l'éducation, Contenus et méthodes, UNESCO, décembre 1989, P 25.

En Algérie, la conception des manuels scolaires incombe à une commission spécialisée, regroupant un personnel relevant de l'inspection générale (inspecteurs de l'éducation et de la formation), du corps enseignant (opérant sous l'égide des inspecteurs et reconnus pour leur expérience dans l'enseignement) et incluant des experts universitaires (dans le domaine de la didactique, des sciences de l'éducation, etc.). L'opération est chapotée par le ministre de l'éducation nationale.

Nous pouvons schématiser notre conception comme suit :

Le manuel doit être accompagné d'un guide de l'enseignant, et « couvrir l'ensemble des objectifs du programme d'enseignement et d'apprentissage »⁹. Il ne doit en outre comporter aucune publicité ou incitation de l'élève à l'acquisition d'un ouvrage ou d'un document indépendant du matériel didactique de base tels que des cahiers d'activités ou d'exercices.

Il doit essentiellement répondre aux exigences du programme, notamment :

1. les objectifs d'apprentissage, clairement mentionnés dans les programmes officiels, la démarche d'apprentissage, la participation active et l'autonomie de l'apprenant, les outils d'évaluations formative et sommative, les informations exactes, récentes et objectives.
2. Les conditions relatives à la démarche d'apprentissage* qui concernent les moyens facilitant la pratique d'enseignement (indications et tableaux de planification), la gestion de la classe (temps imparti aux activités, organisation en groupes en binômes ou en individuels, ressources et volume horaire). Le manuel doit proposer des activités et des tâches « compatibles avec le stade de développement cognitif et affectif de l'élève de même qu'avec ses centres d'intérêt, ainsi que des conditions qui reflètent la réalité et la culture algériennes et qui contribuent à leur ancrage chez l'élève »

⁹ Cahier des charges, Homologation et approbation des matériels didactiques, Institut National de Recherche en Education, novembre 2006, p. 5.

9-2 Les programmes :

Programmes et manuels sont intimement interdépendants et pourtant bien distincts. Les programmes sont décidés par le Ministère de l'Education Nationale et soumis à la main mise de l'autorité politique du pays.

Ce sont des inventaires des savoirs à enseigner et des savoir-faire attendus des apprenants. Ils les détaillent et déclinent en séquences de "cours" pour toute l'année scolaire ; ils proposent les activités, les illustrations, les documents, les exercices nécessaires à une bonne compréhension et un bon entraînement des élèves.

Les auteurs et éditeurs de manuels vont aider les enseignants à les mettre en oeuvre: ils leur confèrent un sens et un contenu scientifique, les éclairent d'un point de vue didactique et les organisent en séquences de cours. Ainsi, ils donnent "chair" au "squelette" du programme.

10- Corrections apportées au manuel de FLE de 2^{ème} A.S :

10-1 Inventaire regroupant les erreurs et remédiations retenues :

Le manuel scolaire de français de 2^{ème} année secondaire

Titre : Français / Deuxième année secondaire

ISBN 9947-20-470-7

Dépôt légal 239-2006

Edition : office national des publications scolaires 2006-2007

Nous tenterons, à travers cette analyse, de recenser les erreurs observées dans ce manuel et de proposer les correctifs qui nous semblent adéquats. Pour ce faire, la démarche préconisée est de procéder par projet. L'analyse de chaque projet sera couronnée d'un bilan présenté sous forme de synthèse.

Après avoir terminé d'analyser tout le manuel, nous présenterons une synthèse générale à travers laquelle nous essayerons de dresser un bilan global qui étayera les carences de ce manuel.

10-2 Fautes relevées dans la partie précédant les projets :

Nous remarquons que la page de garde est moins attrayante. Une erreur d'accent flagrante nuit à la présentation de la supposée vitrine du manuel. Par ailleurs, il serait préjudiciable de tenir un discours simple et remplissant la fonction explicative que d'avoir recours à une terminologie (qui est d'ailleurs parfois erronée) qui traduit les programmes en terme d'objectifs réalisables.

Ce qui a le plus attiré notre attention c'est la rubrique « Aux utilisateurs » qui présente certaines contradictions et une incompatibilité avec le programme et la réalité sociale des apprenants. En vérité, ce manuel conserve une unique fonction qui le met à n'être qu'une banque de textes dont la plupart ne se prêtent pas réellement à être exploités.

D'autre part, nous remarquons que les concepteurs ne font en aucun cas la différence entre « activité » et « exercice »* du moment où ils introduisent le mot « intégration » en mentionnant que l'apprenant n'aura à faire que des exercices formels (ce qui constitue une rupture épistémologique avec le programme officiel). Les activités dont il est question dans ce manuel restent jachères.

N°	Identification du texte où il	Emplacement : page et parag.	Nature de l'erreur	Correction préconisée
1	Première page de couverture		Faute d'accent	Deuxi <u>è</u> me
2	Le sommaire	2 Projet2	-Ce mot ne recoupe pas l'esprit de projets, de compétences. -les informations sont tronquées -découpage	Choisir une autre terminologie pour rester dans l'esprit du projet (<i>EX : progression</i> ») Dans cette partie, véritable moment de communication et de contractualisation déterminant pour la réussite, doivent figurer le dispositif préconisé pour éviter toute méprise. <i>Actu lité</i> (ne pas bien entendu séparer deux voyelles)
3	Aux utilisateurs	4 Paragraphe 4 Ligne 2	Impropriété du mot « <i>didactique</i>	Remplacer par « <i>pédagogique</i> »

Projet I : Concevoir et réaliser un dossier documentaire

Nous ne pouvons ne pas citer les erreurs qui abondent dans ce projet I et qui ont trait à l'aspect syntaxique et lexical. En effet, nous signalons la présence de faute de conjugaison, d'orthographe, d'accord, etc. Par ailleurs, un autre aspect se laisse dégager et qui est relatif cette fois-ci à la typographie. C'est dire l'incohérence et l'incompréhensibilité de quelques discours faute d'une ponctuation adéquate qui, d'une part, donne une mauvaise lecture du texte support et, d'autre part, elle peut être responsable d'un mauvais apprentissage en installant chez l'apprenant une si mauvaise mémorisation et par la suite utilisation des dits signes de ponctuation.

Pour ce qui est du rapport programme/manuel, nous pouvons noter un premier dysfonctionnement qui apparaît justement dans l'activité de l'évaluation diagnostique* qui, en réalité, ne permet pas de recenser les besoins réels des apprenants. Le programme stipule clairement qu'une mise en situation problème (à l'écrit aussi bien qu'à l'oral) permettrait de cerner les lacunes et d'évaluer objectivement les besoins dans le but d'y remédier opérationnellement.

C'est d'ailleurs, ce que nous remarquons dans les pages suivantes où les questionnaires proposés en compréhension de l'écrit ne permettent nullement à l'élève de construire sa propre méthodologie pour un éventuel traitement de l'information et de la construction du sens, d'autant plus que la colonne « à retenir » présente des synthèses quelques fois ambiguës.

Pour ce qui est de l'expression orale, nous nous décelons facilement que l'activité est décrochée et n'obéit pas à une logique de progression comme nous pouvons le lire dans le programme. L'objectif n'est nullement mentionné et la dite activité ne renvoie pas à une situation réelle de communication du fait que les thèmes proposés ne favorisent pas l'interaction verbale.

N°	Identification du texte où il y a erreur	page ligne paragraphe			Nature de l'erreur	Correction préconisée
3	-Le tableau accompagnant l'image. -Le questionnaire	14	13 8 12		- Difficilement déchiffrable -Omission du trait d'union dans la locution interrogative question 7 « il » -question 10 « joue »	En augmenter le zoom, la police, l'intensité chromatique. Est-ce que « ils » « jouent » -Remplacer les puces par des chiffres ou des lettres en vue de faciliter le repérage et le traitement
1	Analyser	15	5 4		-Faute de conjugaison « alors »	...répond chacun des paragraphes -Le questionnement pédagogique fait souvent appel à la transposition orale. Il convient de privilégier l'inversion du sujet ou la locution interrogative. -doit être mis en opposition
1	Retenir	16			La présentation du	A intégrer dans un cadre vert
1	- Analyser : question 5 - Analyser : question 7 - Retenir	18	8 12		- Faute de ponctuation - Faute de frappe (trophique) -La présentation du facilitateur -usage concomitant de « production » et	- Mettre un point : mode impératif - trophique - A intégrer là aussi dans un cadre vert - opter pour un seul vocable
1	Le texte « La cellule animale »	19			-La typographie : le texte n'est pas disposé en paragraphes. - Observer. Question	Rétablir les alinéas pour plus de lisibilité. -il faut uniformiser à travers tout le manuel la

1	<ul style="list-style-type: none"> - La source du texte : « La science » - Retenir - Analyser - Analyser 	20 1 3			<ul style="list-style-type: none"> -Le texte n'est pas situé dans le temps. - Oubli d'un article - de ce -La formulation des questionnaires relève de l'oralisation de l'écrit (dans les 3ème et 4ème questions) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter la date de l'apparition de l'ouvrage. - L'énonciateur - à remplacer par « dans le » ou « du » - Supprimer « alors » de la 4ème et ajouter « a-t-il » à la 3ème.
1	<ul style="list-style-type: none"> - Production - Le comité des droits de l'homme 	21	3-4-6-7 1		<ul style="list-style-type: none"> -Faute d'orthographe grammaticale -Accord -Ponctuation -sous le titre « La Commission des droits de l'homme » l'orthographe du pp chargé » -sous le titre »les tribunaux internationaux » arrêts ne prend pas de S 	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre après la préposition « à » les verbes à l'infinitif. - dans certains cas -il faut ponctuer les phrases par des points. -« chargés » de même, ellipse fautive de l'auxiliaire être (sont) - arrêt -de même, les tirets manquent ainsi que les deux points et les parenthèses (pour montrer aux élèves un modèle de procédé explicatif correct). - Il faut impérativement mettre des majuscules aux initiales de chaque instance internationale citée (Commission.../Comité .../ Haut Commissariat...) -Certaines
1	<ul style="list-style-type: none"> Avant l'exposé Travail de recherche. 	22	5 3		<ul style="list-style-type: none"> Faute d'impression -Le mot « fruit » 3ème ligne n'est pas assez technique ni 	<ul style="list-style-type: none"> Illustrations (attacher les lettres) -Remplacer le mot « fruit » par le mot « résultat ».

1	Application 2	23	1		« Au volant d'une moto » est une définition qui est à revoir -qui monte une moto -au volant d'une voiture -pas de virgule après art. -Il convient de faire la distinction entre préfixe et suffixe. -Ne pas mettre de majuscules aux	- motard. - automobiliste
1	-Le texte - Analyser	24	1 1 7 1	2	- Faute de ponctuation -La structure de la 1 ^{ère} question est incorrecte. -Omission de l'adjectif démonstratif -1 ^{ère}	- Mettre une virgule après le mot « naturels » - A la place du pronom relatif « qui », mettre le pronom pers COD « les ». - les auteurs de ce texte
1	- Retenir - Expression orale	25	2 1		- Confusion avec l'adverbe de doute « peut-être » - La conjonction de coordination « et » relie deux	- un texte explicatif peut être... - Conjuguer « préparer » au présent de l'impératif : préparez.
1	Analyser -Titre du livre	26	1 ^{ère} ques tion 2		- Faute d'impression - Phrase incomplète -n'est	- connaissances - Nommez- en quelques unes -de même, il convient d'utiliser à la place de ce verbe le verbe « citer ». -n'es
1	-Dernière phrase de la page.	27			-n'est	-n'es

1	-Texte: « Les séismes » - Observer - Analyser	29	9 3 2	1 ^e r	- Faute d'accord - Faute d'accord (2 ^e me question « observer » : du texte). 2 ^e me	- plaque africaine - La présence de l'énonciateur et celle ... -dans le texte -supprimer « de l'organisation »
1	- Retenir - La ponctuation : a / Les deux points b / Le point d'exclamation c / Le point d'interrogation d / Les guillemets, les tirets, les parenthèses e / *les	30	8 2 2 2 / 3 2 1		- La présentation - Faute de ponctuation - Phrase incomplète. - Fautes d'impression et de ponctuation - Faute d'accord - phrase incorrecte -en fin de page, les pointillés	- La définition des « deux points » doit venir en d. - Mettre un point après la phrase et commencer une 2 ^e me phrase:« Ils introduisent ... » - Compléter la phrase. - Enlever le point à l'intérieur de la phrase et enlever l'expression « sans paroles ». - le texte - annoncent la parole d'un autre personnage autre que celui
1	Application 2 D'après Voltaire, Candide	31	Der n ième ligne		Impropiété du mot « D'après »	- Il est en contradiction avec les guillemets qui ouvrent et ferment le paragraphe : le premier évoquant un remaniement et le second une intégrité, une intégralité
1	-Application 3 -« Pourquoi certains français ... »	32 32	1 1 1	2	-Ponctuation -français sans majuscule -Ponctuation	-supprimer la virgule après « suivant » - rétablir la majuscule -« l'importance du phénomène » n'est pas une incidente ou une apposition ; il faut donc supprimer les deux virgules. -de même, l'alinéa du paragraphe en question est

1	Le texte clé delag 1-Qu' est- gène ? : Trois génétique ce qu'un	33		1 ^{er}	Faute de typographie	Rétablir le retrait au niveau du 1 ^{er} paragraphe
1	3 –Comment corriger une anomalie génétique (suite) - Analyser	34	3 4 / 5		- Faute d'accord - Fautes de ponctuation	Aussi prometteuses ... - Mettre des points d'interrogation aux dernières questions.
1	- Expression orale - Production	35	1 2		- Formation de l'adverbe en « ment »	-clairement - pollution
1	-Application 2 - Application 3	36	Exemple s 1 / 3		Orthographe	-Les traits d'union aux locutions « qu'est-ce que » -Les majuscules à « Jeux Olympiques »
1	- Application n° 2	37			- Fautes de ponctuation (exercice 2 phrases 1 et 4)	- pas de virgule dans une énumération quand les éléments sont reliés par « et ». -Puce oubliée pour la deuxième phrase.
1	- Application Condenser l'information (objectif)	38 38	3 3 16 / 22	2	-Faute d'impression dans la dernière phrase. -Supprimer le blanc après « minimum »	Ouvrir les guillemets devant « la persistance rétinienne » -souligner « l'emploi de groupes nominaux » et « l'emploi des
1	Application n° 3 Application 2 / 3	39	4 3 / 4		Faute d'accord Ponctuation	- La neige -virgules après « les OGM » et « la neige chutera »
1	- Situation 3 - Exercice n°2	41	3 2		- Oubli du sujet - la préposition « entre » ne prend	- Que doit-on faire... ? - ou trois d' entre elles.
1	- Application 1 /	43	2		Oubli du déterminant	est un véritable navet.
1	Extrait 1	44	4	1 ^{er}	Impropropriété	<i>Eruption</i> à la place d' <i>irruption</i>
1	- Application 2 /	45	1		Faute d'accord	Le plus d'explications possibles
1	Exercices : Les fonctions du gérondif .	46	2		Ponctuation	pas de virgule après « en le greffant ».
1	- Application 2 /	47	6		Faute d'orthographe grammaticale	Le cancer, ce serait...
3	Evaluation certificative	48			Police de trop petite	A grossir jusqu'à 10.

Conclusions:

Nous remarquons que l'évaluation certificative (envisagée à la fin de chaque projet) ne permet d'intégrer aucun savoir faire. L'évaluation ainsi proposée ne dépasse le cadre de n'être qu'un exercice où l'apprenant ne fera aucun appel aux compétences acquises et de ce fait ne pourra jamais les vérifier. Ceci dit, idem pour les fiches d'autoévaluation concernant la rédaction d'un type de texte qui, ne représentent pas suffisamment des critères de réussite identifiables et mesurables. Les dites grilles ne prennent pas en charge tous les paramètres permettant à l'apprenant d'apporter les correctifs adéquats à sa production avant de la présenter.

Outre les contraintes observées, nous signalons que l'enseignant(d'après les témoignages recueillis auprès d'eux) se trouve obligé de concevoir des activités et- parfois même de réadapter quelques unes existantes dans le manuel- répondant aux besoins des apprenants et en adéquation avec le programme.

Ces limites du manuel obligent les enseignants (pour la plupart d'entre eux) à puiser dans de nouveaux documents (qu'ils peuvent trouver sur Internet et dans d'autres sources) appropriés aux apprenants et respectant une démarche raisonnée et bien articulée orientée vers l'action et centrée sur l'apprenant.

Atteindre un manuel plus ou moins succinct, stipule du moins la suppression de toutes les erreurs qui y figurent. Ceci nous amène à nous interroger quant aux critères de conformité et de créativité du manuel scolaire et les fonctions qu'il doit remplir du moment où, un bon manuel scolaire-selon le point de vue du Ministère de L'éducation Nationale Algérien-précise Madame Mameria Zoubeida,2009 « (...) doit respecter dans le texte et l'esprit les principes et les valeurs nationales, se conformer aux finalités et buts du système éducatif, concrétiser les objectifs de savoir, savoir faire et savoir être indiqués dans les programmes, se conformer au niveau d'enseignement visé, contenir des connaissances exactes, précises et d'actualité, proposer des activités diverses et respecter les normes scientifiques et techniques en matière d'esthétique, de solidité et de maniabilité »¹⁴

¹⁴ Mameria, Zoubeida in, Séminaire national sur l'homologation des moyens didactiques, du 11 au 14 janvier 2009. Lycée Hassiba Ben Bouali, Alger.

11- Exploitation Pédagogique du Manuel Scolaire

Introduction :

La réforme du système éducatif décrétée par le Président de la république en mai 2000 (la date réelle de sa mise en application est 2003) et chapotée par le Ministre de l'Education Nationale vient mettre un terme aux signes avant coureurs annonciateurs d'un déphasage du système éducatif par rapport à la réalité et aux moult changements que connaît le monde. Elle vise l'amélioration du rendement scolaire et de la qualité de l'enseignement dispensé.

Ceci dit, la réussite de ce projet de grande envergure est soumise de facto à l'exigence de qualité, de pérennité et de faisabilité du matériel didactique. A cet effet, l'INRE (Institut National de Recherche en Education, organisme relevant de l'éducation nationale) vient proposer un canevas de critères permettant de vérifier la conformité du manuel scolaire aux exigences du programme officiel. Ces critères sont relatifs aux aspects pédagogique, scientifique, socioculturel et matériel du livre scolaire.

Dans un souci d'objectivité, de pertinence et de faisabilité, nous avons emprunté la grille d'évaluation du manuel scolaire à l'Institut National de la Recherche en Education (INRE)¹⁵. Nous l'avons adaptée aux besoins de notre analyse.

¹⁵Le décret exécutif n° 96-72 du 27 janvier 1996 portant réaménagement du statut de l'Institut Pédagogique National (IPN) et changement de sa dénomination en Institut National de la Recherche en Education (INRE) et qui a pour missions, selon l'article 5 du même décret, la recherche en pédagogie et en éducation, l'évaluation permanente du système éducatif, l'élaboration et l'expérimentation des moyens didactiques, supports et auxiliaires, en assurant les besoins quantitatifs et qualitatifs du système éducatif.

11-1 - Identification du manuel :

Nom du manuel : Français, Deuxième année secondaire

Matière : Français langue étrangère

Classe : Deuxième année secondaire (toutes filières confondues).

Maison d'édition : Office National des Publications Scolaires.

Année de publication : 2006

Nombre de pages : 223 pages.

Nombre de projets : Quatre (04).

Nombre de séquences : Treize (13).

Nombre de textes supports :

Trente cinq textes (35) qui relèvent, pour la plupart, du domaine scientifique et technique.

Nous les avons regroupés dans le tableau ci-après : Nous

les avons regroupés dans le tableau ci-dessus :

Textes supports	Nombre
Textes français	21
Textes d'auteurs arabes	02
Textes tirés d'un manuel scolaire français « <i>Manuel de Biologie, 5^{eme}</i> »	05
Textes tirés de revues, de magazines et de journaux « <i>Science et Vie, Le Nouvel Observateur, Figaro Magazine, L'événement, Le Monde, Le Quotidien d'Oran</i> »	14
Textes littéraires	01
Textes tirés d'un site web	01
Textes tirés du « <i>Courrier de l'UNESCO</i> »	06
Textes ne comportant pas de source	06
Textes ne comportant pas de titre	01

Nombre de poèmes : Vingt et un (21).

Nombre de fables : Une (01).

Nombre d'illustrations par l'image : Vingt neuf (29).

Nombre d'images publicitaires : Trois (03).

Nombre de bandes dessinées : Trois (03).

Nombre, noms et qualité des auteurs :

Nom et Prénoms	Fonction
1-Baroudi ZEGRAR	Inspecteur de l'éducation et de la formation
2-Abdelkader BOUMOUS	I.E.F
3-Rachida BETAOUAF	P.E.S de français.

Maquette et mise en page : Nabil MOULAY

Références du Programme en vigueur (année) : 2006

Pays : Algérie (utilisation nationale).

Prix : 220 Dinars.

Paramètres et critères d'analyse du manuel scolaire de FLE:

Premier paramètre :

Conformité des aspects pédagogiques aux exigences du programme. II. 2.1.1.

Critère 1 : La conception de l'apprentissage.

Sous critères	Indicateurs	Oui	Non
1-1-Présentation de la conception de l'apprentissage	1-1-1-La conception de l'apprentissage est énoncée dans le manuel scolaire.		×
	1-1-2-La présentation de la conception de l'apprentissage est conforme à celle du programme.		×
1-2-Conformité de la conception de l'apprentissage du manuel scolaire à celle du programme.	1-2-1-La conception de l'apprentissage proposée dans le manuel scolaire repose sur des situations-problèmes.		×
	1-2-2-La conception de l'apprentissage proposée dans le manuel scolaire favorise la réalisation des projets.		×
	1-2-3-La conception de l'apprentissage proposée dans le manuel scolaire fait participer l'élève à l'appropriation des savoirs.		×
	1-2-4-La conception de l'apprentissage proposée dans le manuel scolaire tient compte : -de l'âge des élèves. -des champs d'intérêt des élèves. -des motivations des élèves.		×
1-3-Pertinence des	1-3-1-Les situations d'apprentissage proposées :		

situations d'apprentissage au regard des compétences à développer.	-mettent l'élève au centre de l'apprentissage. -amènent l'élève à être actif dans l'appropriation des savoirs. -encouragent l'initiative de l'élève. -favorisent la créativité de l'élève.		×	×	×
--	---	--	---	---	---

1-4-Caractéristiques des situations d'apprentissage au regard des compétences à développer.	1-4-1-Le vocabulaire utilisé dans les situations d'apprentissage est adapté à l'âge de l'élève.				×
---	---	--	--	--	---

Commentaires :

La conception de l'apprentissage dans le manuel scolaire doit constituer la panacée vers une concrétisation réelle et mesurable des objectifs prédéfinis. Elle doit être conforme aux attentes que le programme préconise en vue de matérialiser les différentes compétences ciblées et de faire de l'apprenant un acteur actif à l'intérieur de l'institution scolaire et par voie de conséquence, dans la société. .

D'ailleurs R, Seguin (1989) le dit si bien : « *les contenus doivent susciter des attitudes sociales et morales favorables à la vie collective et aux relations entre les individus, ainsi que contribuer à développer l'appréciation des valeurs sociales, morales et esthétiques. Ils doivent également provoquer des comportements positifs de protection de la nature et de la vie sous toutes ses formes* »¹⁶.

Ceci dit, le manuel scolaire constitue le prolongement logique des notions que le programme véhicule. L'apprenant n'est confronté à aucune situation-problème. Donc aucune curiosité intellectuelle ou culturelle n'est mise en jeu. De ce fait, la progression ainsi proposée ne cherche nullement à pousser l'élève à réfléchir ou à agir, d'autant plus que les apprentissages ne prennent pas en charge son conflit cognitif quitte à

¹⁶R.SEGUIN, *L'élaboration des manuels scolaires, guide méthodologique*, 1989.

développer une perception du monde propre à l'apprenant. Par ailleurs, l'apprentissage ainsi établi ne répond pas aux besoins des apprenants et à leurs attentes.

Les situations d'apprentissage que renferme ce manuel scolaire rendent l'élève dépendant de son enseignant. Aucune piste n'interroge sa créativité.

En effet, l'apprenant (d'après notre expérience) se heurte aussi à la densité et à la complexité du vocabulaire utilisé qui ne lui permettent pas de construire son propre savoir.

Par ailleurs, le programme stipule de travailler les quatre compétences, or, nous remarquons que la compétence orale n'est pas prise en charge par les apprentissages d'autant plus que les supports qui permettent de la travailler sont quasiment inexistantes. Pour le reste des compétences, elles n'obéissent pas à des objectifs prédéfinis et ne peuvent être atteintes.

Les centres d'intérêt relatifs aux préoccupations des élèves en matière de connaissances et d'informations sont négligés et c'est pour cela que la nature de l'apprentissage proposé n'éveille pas l'intérêt des élèves.

L'élève éprouve une grande difficulté à se familiariser avec la démarche suivie dans l'élaboration des séquences d'apprentissage qui est normalement censée servir de feuille de route pour l'apprenant. De ce fait, nous pouvons dire que l'apprenant manque de repères pour articuler son savoir et le construire. Nous nous demandons alors si ce manuel est réellement destiné à l'élève.

C'est dire que le choix des contenus doit s'effectuer en tenant compte de la diversité des intérêts des élèves (l'apprentissage est facilité lorsque l'élève trouve dans le manuel des contenus qui suscitent ses intérêts et provoquent sa curiosité).

Nous remarquons que le vocabulaire utilisé dans le manuel scolaire est souvent hors de portée des élèves de par sa difficulté et son inadaptation à leur niveau. Nous le constatons dans les questionnaires relatifs à la compréhension de l'écrit et dans la rubrique « À retenir ».

Critère 2 : La démarche d'enseignement/apprentissage.

Sous critères	Indicateurs	Oui	Non
2-1-Présentation de la démarche de l'apprentissage.	2-1-1-La démarche de l'apprentissage est énoncée dans le manuel scolaire.		×
	2-1-2-La présentation de la démarche de l'apprentissage développée dans le manuel scolaire est conforme à celle du programme.		×
2-2-Conformité de la démarche d'enseignement/ apprentissage développée dans le manuel scolaire à celle du programme.	2-2-1-La démarche de l'apprentissage proposée dans le manuel scolaire :		
	-fait participer activement l'élève à l'appropriation des savoirs.		×
	-favorise la collaboration de l'élève.		×
	2-2-2-La démarche de l'apprentissage proposée dans le manuel scolaire favorise la réalisation des projets.		×
	2-2-3-La démarche de l'apprentissage proposée dans le manuel scolaire repose sur des situations-problèmes.		×
	2-2-4-Les trois étapes de la démarche(préparation, réalisation, intégration) sont clairement réalisées.		×
	2-2-5-La démarche de l'apprentissage prévoit des situations liées au quotidien et à l'environnement de l'élève.		×
	2-2-6-La démarche de l'apprentissage proposée dans le manuel scolaire :		×
	-développe chez l'élève le sens de l'autonomie.		×
	-fait acquérir à l'élève une méthode de travail.		×

Commentaires :

Une démarche non fonctionnelle ne favorise en aucun cas l'apprenant à voire qu'il

progressive dans son apprentissage. A travers la lecture du programme, nous pouvons relever les paramètres qui orientent l'apprenant à être un acteur central dans le processus d'enseignement/apprentissage de la langue de manière à acquérir et à construire progressivement son savoir ; chose que la démarche d'apprentissage ne prend pas en charge.

La démarche d'enseignement/apprentissage ainsi établit fait fausse note et n'envisage aucune piste pédagogique qui guidera l'enseignant et l'apprenant. Les concepteurs devraient envisager une séquentialisation équitable et exhaustive des projets qui favorisera sans doute une meilleure réalisation des projets pédagogiques car ainsi établie, cette démarche ne permet nullement à l'élève d'intégrer un savoir quelconque d'autant plus qu'elle ne le prépare pas à socialiser le projet. C'est pourquoi, nous inciterons les concepteurs du manuel scolaire à rester fidèle au corps du programme et à la méthodologie qu'il adopte et qui ne se prête à aucune confusion.

Par ailleurs, nous signalons que les projets ainsi présentés dans le manuel ne précisent pas les différents moments de leur réalisation.

D'autre part, les dites activités (en réalité, nous assistons à un inventaire d'exercices sans plus) sont dissociées du vécu quotidien de l'élève et ne font aucune référence à la réalité, il n'interagit pas avec ce qu'il affronte.

Une telle démarche ne peut faire, en aucun cas, de l'élève un acteur autonome et responsable dans l'acquisition et l'utilisation du savoir.

Critère 3 : Exactitude des contenus

Sous critères	Indicateurs	Oui	Non
3-1-Contenus et données scientifiques pour chaque domaine d'apprentissage.	3-1-1-Les contenus sont conformes au programme.		×
	3-1-2-Les contenus couvrent l'ensemble des compétences préconisées par le programme.		×
3-2-Pertinence des données théoriques pour chaque domaine d'apprentissage	3-2-1-Les contenus fournissent des données théoriques actuelles.		×
3-3-Normes d'écriture.	3-3-1-Les règles du bon usage de la langue et du code écrit sont bien respectées.		×

Commentaires :

Les contenus doivent être structurés et faire référence au programme qui insiste sur le développement des quatre compétences de base. Toutefois, le manuel ne prend en charge que la compétence relative à l'écrit. L'oral étant écarté et les documents qui s'y affèrent sont totalement inexistant.

Sachant que la réforme du système éducatif plaide pour les situations réelles dans l'enseignement/apprentissage du FLE, les contenus(pour leur majorité) ne reflètent pas ce qui est énoncé dans le programme en matière de données récentes et relevant de l'environnement immédiat de l'apprenant. Cela a une incidence négative sur la nature des compétences à développer.

Notons à ce propos que le manuel présente un nombre disproportionné d'erreurs (une moyenne de deux erreurs par page) qui ne rendent pas service à un apprenant maîtrisant déjà peu les règles du bon usage de la langue. . Nous empruntons la citation suivante à R, Seguin (1989) qui ne fait que renforcer notre argumentation et qui stipule que « *les contenus doivent se fonder sur la vérité scientifique, sur des informations exactes et vérifiées et ne pas contenir d'erreurs. Les simplifications, souvent nécessaires pour éviter de surcharger l'esprit de l'élève par un excès de connaissances, doivent être justifiées et garder le sens exact des informations* »¹⁷.

Critère 4 : La conformité de l'évaluation des apprentissages à l'approche par les compétences.

Sous critères	Indicateurs	Oui	Non
4-1-Conception de l'évaluation	<p>4-1-1-La conception de l'évaluation des apprentissages est définie dans le manuel scolaire comme une étape intégrée à la démarche d'apprentissage (évaluation formative).</p> <p>4-1-2-Les moyens d'évaluation favorisent les interactions entre/</p> <ul style="list-style-type: none"> - élève/enseignant. -élève/élèves. <p>4-1-3-Les moyens d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sont pertinents. -aident l'élève dans son apprentissage. -permettent à l'élève de s'auto évaluer. 		<p>×</p> <p>×</p> <p>×</p> <p>×</p> <p>×</p>
4-2-Les situations d'intégration.	<p>4-2-1-Les situations d'intégration sont présentes.</p> <p>4-2-2-Les situations d'intégration prennent en compte les grandes composantes de la société :</p> <ul style="list-style-type: none"> -culture algérienne. -environnement. -citoyenneté. <p>4-2-3-Les situations d'intégration amènent l'élève à mobiliser l'essentiel des acquis des apprentissages précédents.</p>		<p>×</p> <p>×</p> <p>×</p> <p>×</p>

Commentaires :

L'évaluation (formative ou sommative) présentée dans le manuel relève du formel. En effet, elle ne permet pas d'assurer la progression de l'élève en regard des apprentissages déterminés dans le programme. Elle ne prétend non plus être régulière et n'a pas le caractère d'efficacité auquel elle est vouée. Les exercices et les grilles d'évaluation proposés ne s'interrogent pas sur le fond (évaluer un apprentissage) mais sur la forme.

L'évaluation ainsi conçue ne favorise aucune confrontation et de ce fait bloque tout type d'interaction entre eux ou avec leur enseignant.

Ouvrtement énoncées dans les programmes, les situations d'intégration ne font pas l'actualité du manuel scolaire. En effet, aucune situation d'intégration (en grammaire aussi bien qu'en vocabulaire et en expression écrite) n'est élucidée. Cela implique l'absence de toute éventualité de socialisation du projet didactique.

En conclusion, l'élève ne sera pas amené à identifier ses insuffisances d'où la non conformité absolue à la pédagogie par compétences proclamée dans le programme.

Deuxième paramètre :

Conformité des aspects socioculturels au programme.

Critère 1 : Représentation démocratique et pluraliste de la société algérienne.

Sous critères	Indicateurs	Oui	Non
1-1-Représentation diversifiée et non stéréotypée des caractéristiques personnelles et sociales des personnages.	1-1-1-La représentation exclut le jugement de valeur discriminatoire (préjugé).	×	
1-2-Représentation du contexte social.	1-2-1-La représentation prend en compte la diversité des milieux : -urbain/rural -pauvre/riche -moderne/traditionnel.		× × ×

Commentaires :

Puisque les textes ne font aucune référence à la réalité, nous dirons que tout préjugé est à écarter.

Le contenu socioculturel ne semble pas répondre aux objectifs énoncés dans le programme qui préconisent que le manuel scolaire doit servir pour une éducation sociale et culturelle de l'élève.

Critère 2 : Représentation des valeurs universelles.

Sous critères	Indicateurs	Oui	Non
2-1-Présence des valeurs universelles.	2-1-1-Le manuel scolaire véhicule des valeurs universelles comme : -l'amour de la patrie, -le courage, -l'amour du travail, -le sens des responsabilités, -le sens du devoir, -la fraternité, -la tolérance, -la solidarité, -le respect d'autrui,...etc.	× × ×	 × × × × × ×

Commentaires :

Certes, certaines valeurs universelles y figurent, mais elles ne sont mises en exergue par aucune situation authentique où elles peuvent se manifester où faire l'objet d'une étude.

Les valeurs universelles doivent avoir trait d'abord, à la société pour connaître ,ensuite leur extension au monde, ce qui n'est pas le cas dans ce manuel qui néglige quand même certaines valeurs morales de souche et qui font partie du quotidien de l'élève.

Troisième paramètre : Les aspects publicitaires.

Critère 1 : La publicité dans le manuel scolaire.

Sous critères	Indicateurs	Oui	Non
1-1-La publicité à des fins commerciales dans les situations d'apprentissage.	1-1-1-Les produits utilisés dans les situations d'apprentissage ne servent de support explicite à :		
	-aucune marque commerciale, -aucun slogan publicitaire.	× ×	

Commentaires :

Quoiqu'elles ne servent pas de promotion à un produit ou une marque, les supports publicitaires ne constituent pas une aide à l'apprentissage.

En effet, elles ne sont conformes ni à l'environnement culturel de l'élève, ni à son environnement ethnique et social.

Nous pourrions ainsi conclure que, la publicité projetée dans le manuel scolaire ne met en valeur aucune information pédagogique correspondant à l'intitulé du projet pédagogique dont il est question.

Quatrième paramètre :

Conformité des aspects matériels de l'édition au cahier des charges.

Critère 1 : La qualité du manuel scolaire.

Sous critères	Indicateurs	Oui	Non
1-1-La couverture.	1-1-1-La couverture du manuel scolaire est :		
	-cartonnée pelliculée, -cartonnée simple, -non cartonnée.	×	×
	1-1-2-La couverture résiste aux manipulations.		×

1-2-Le format.	1-2-1-Le format est en adéquation avec l'âge des élèves.	×	
1-3-Le façonnage.	1-3-1-Le manuel est : -cousu, -collé, -cousu collé. 1-3-2-Le façonnage permet une manipulation aisée du manuel scolaire.	×	× × ×

Commentaires :

Du point de vue aspect matériel, nous pensons que le dit manuel scolaire reste maniable de par la couverture, le poids et la forme.

Il offre à l'élève une utilisation rigoureuse en passant d'une page à l'autre. Ce qui démontre bien qu'il est en adéquation avec l'âge des apprenants.

Critère 2 : La présentation du manuel scolaire.

Sous critères	Indicateurs	Oui	Non
2-1-La page de couverture	2-1-1-La couverture du manuel scolaire contient les informations suivantes : -le titre de l'ouvrage, -la discipline, -la tomaisson, -le niveau scolaire, -la maison d'édition.	× × ×	× ×
2-2-La page de présentation de l'édition.	2-2-1-Les informations suivantes sont indiquées au début du manuel : -le nom des auteurs, -le nom et l'adresse de la maison d'édition, -le numéro d'ISBN, -le niveau scolaire, -le destinataire (élève ou enseignant), -la date d'édition.	× ×	× × × ×

2-3-Les facilitateurs techniques.	2-3-1-Le manuel scolaire contient :		
	-une préface,		×
	-une introduction,		×
	-une table des matières,		×
	-une table d'illustrations,		×
	-une bibliographie.		×
	2-3-2-Le foliotage est respecté :		
-toutes les pages sont paginées,	×		
-le foliotage est facilement repérable,	×		
-le foliotage est lisible.	×		

Commentaires :

La présentation actuelle du manuel scolaire doit tenir compte de l'aspect extérieur de l'objet.

A la différence des livres scolaires étrangers (qui présentent un look attractif de par les couleurs et les images), le manuel scolaire de 2^{ème} AS a besoin que ses concepteurs lui accordent enfin une prise en charge esthétique, d'autant plus qu'ils doivent en faciliter l'accès et ce, en simplifiant l'accès au contenu à travers la présentation d'un sommaire détaillé et une table des matières assez synthétique.

Critère 3 : Lisibilité des textes et des illustrations.

Sous critères	Indicateurs	Oui	Non
3-1-Lisibilité des textes.	3-1-1-Le texte est imprimé sur fond blanc ou très pale avec le soin nécessaire à ce qui a trait :		
	-au contraste, -à la netteté, -au réalisme des couleurs.	×	
	3-1-2-Les corps de caractères sont pertinents par rapport à l'apprentissage.	×	×
3-2- Mise en pg	3-2-1-La page est aérée.		×

<p>3-3- Les illustrations</p>	<p>3-3-1-Les illustrations sont équilibrées par rapport :</p> <ul style="list-style-type: none"> -aux dimensions, -aux proportions, -à leur emplacement par rapport à la page et au texte. <p>3-3-2-Les illustrations sont de bonne qualité par rapport à</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'expression, -l'esthétique, -l'impression. 		<p>×</p> <p>×</p> <p>×</p> <p>×</p> <p>×</p> <p>×</p>
-----------------------------------	---	--	---

Commentaires :

Au terme de notre analyse, nous pouvons dire que le manuel scolaire de français de deuxième année secondaire recense un aspect considérable d'insuffisances et d'irrégularités et de non-conformité tant par rapport à sa structure, qu'à son contenu, qu'à la méthodologie suivie ainsi qu'à la fonction qu'il est censé remplir par rapport à l'élève, à l'enseignant et à la société.

Le manuel ainsi conçu ne répond ni aux besoins des apprenants (en matière de documentation et de guide d'apprentissage maniable qui doit assurer leur autonomie) ni aux attentes des enseignants (en matière de référence et d'organisation et de gestion) du moment qu'aucune cohérence dans la démarche d'apprentissage n'est mise en aval.

Nous précisons, par ailleurs, que la complexité de ce manuel réside aussi dans l'inadaptation des textes supports qui ne semblent pas du tout obéir aux critères d'authenticité, de motivation et de besoins langagiers comme le montre le cadre européen commun de référence, (1996) :

« Les textes utilisés dans les manuels devraient être pertinents en termes de valeur communicative et d'éléments langagiers, et ils devraient être

présentés de manière aussi intéressante que possible pour stimuler les apprenants et les encourager à participer. Les textes devraient être variés et les auteurs devraient tenir compte des aspects suivants: l'approximation du texte par rapport aux textes "réels" ;le genre/type de texte ; le support; la longueur, la complexité structurelle et la charge lexicale ; l'exploitabilité du texte en tant que véhicule des tâches d'apprentissage de la langue ; selon que l'apprenant est invité à traiter le texte de manière réceptive, productive, interactive ou dans le cadre d'une médiation »¹⁹.

¹⁹²³ Andy, HOPKINS. CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE (Eds)
1996. Apprentissage des langues et citoyenneté européenne : Guide à l'usage des auteurs de manuels et de matériel pédagogique.

En somme, nous dirons que la finalité dans la quelle cette analyse s'inscrit est d'ordre purement diagnostique.

Malgré une contestation tous azimuts , voire des remises en cause et des controverses de la part des utilisateurs (P.E.S) et la déclaration du premier responsable en charge du secteur de l'éducation que le système adopté en matière de conception du livre scolaire s'est avéré infructueux.

Nous ne cherchons pas à établir une critique qui remet en question toute le conception du manuel scolaire ni à dire que le manuel scolaire de 2^{ème} année est obsolète mais, nous voulons seulement apporter notre contribution pour une réelle prise en compte des paramètres entrant dans l'élaboration du matériel didactique et ce en concertation avec les principaux partenaires et acteurs relevant du secteur de l'éducation.

Par ailleurs, nous nous permettons d'attirer l'attention des concepteurs sur le fait de prendre en considération la notion de conformité des programmes avec le manuel en apportant les modifications nécessaires à l'actuel manuel. C'est ainsi qu'ils répondront au mieux, aux attentes des enseignants (en matière de documentation et de canevas leur servant d'itinéraire dans leur action pédagogique), aux besoins des élèves (dans le cas où ils développent leur autonomie) et même aux parents, dans la mesure où ils pourront suivre leur progéniture à la maison dans leurs révisions.

12- Questionnaire :

Nous tenons à remercier l'ensemble des enseignants des établissements de l'enseignement secondaire de la ville de Sétif qui, par leur contribution et leurs précieuses réponses à ce questionnaire, nous ont orienté vers des pistes de recherche pertinentes. La sérénité qu'ils ont montrée en répondant aux différents items du questionnaire, témoigne de leur préoccupation et de leur détermination quant à toute innovation/rénovation par rapport à l'utilisation du manuel scolaire de FLE de deuxième année secondaire.

Le présent questionnaire a été établi suite au besoin d'écouter les enseignants de français, de faire part –fidèlement- de leurs préoccupations et de les associer dans l'évaluation du dit manuel dans le but de trouver un meilleur itinéraire permettant une exploitation efficace de cet instrument.

Questionnaire destiné aux P.E.S de français de wilaya de Mostaganem :

Nous précisons que ce questionnaire a été distribué aux enseignants chargés du niveau de deuxième année secondaire et ont travaillé au moins une année scolaire avec ce manuel.

Nous leur avons distribué le questionnaire et les réponses récoltées concernaient Trente d'entre eux. Les sept restants n'ont pas remis les copies pour des raisons ou pour d'autres.

La plupart des enseignants ont une licence de français (l'ensemble – un) et ont plus de quinze (15) années d'expérience professionnelle.

Dans le souci d'entreprendre une recherche/analyse quantitative, l'échantillon a été choisi en fonction des connaissances qu'ils ont en didactique et celles relatives à la pédagogie du projet et à l'approche par les compétences.

Le Questionnaire :

1-Utilisez-vous le manuel de FLE de 2^{ème} A S régulièrement avec vos élèves ?

OUI NON PARFOIS JE NE SAIS PAS

2-Les textes supports, sont-ils adaptés au niveau des élèves ?

OUI NON PARFOIS JE NE SAIS PAS

3-Vous aide-t-il à concrétiser les projets pédagogiques tels préconisés par les instructions officielles ?

OUI NON PARFOIS JE NE SAIS PAS

4-Vous permet-il de gérer le projet (à travers les activités qu'il présente) du début jusqu'à la fin ?

OUI NON PARFOIS JE NE SAIS PAS

5-Estimez-vous que les quatre skills sont clairement traités (sont-ils tous pris en charge) par les activités figurant dans le manuel ?

OUI NON PARFOIS JE NE SAIS PAS

6-Trouvez-vous que ce manuel s'inscrit dans l'approche par les compétences ?

OUI NON PARFOIS JE NE SAIS PAS

7-Aide-t-il vos élèves à travailler de manière autonome ?

OUI NON PARFOIS JE NE SAIS PAS

8-L'aspect culturel, permet-il une ouverture sur l'autre telle que préconisée par les programmes ?

OUI NON PARFOIS JE NE SAIS PAS

9-Estimez-vous un (des) aspect(s) positif(s) de ce manuel ?

10-Quelles insuffisances en dégagez-vous ? Y remédiez-vous ? Comment ?

11-Quels sont les changements urgents et immédiats que vous souhaiteriez qu'on apporte à ce manuel?

Corpus : données et statistiques

Items	Oui		Non		Parfois		Sans Réponse	
		%		%		%		%
01	20	66,66%	04	13,33%	06 20%		00	00%
02	04	13,33%	22	73,33%	04	13,33%	00	00%
03	12	40%	12	40%	06	20%	00	00%
04	06	20%	18	60%	06	20%	00	00%
05	04	13,33%	20	66,66%	06	20%	00	00%
06	03	10%	16	53,33%	08	26,66%	03	10%
07	02	06,66%	25	83,33%	03	10%	00	00%
08	10	33,33%	15	50%	00	00%	05	16,66%

13- Evaluation et traitement :

1 - Cette première question nous révèle que 66,66% des enseignants utilisent le manuel, contre 13,33% qui ne l'utilisent pas.

Pour ce qui est du reste, nous avons 20% qui ne l'utilisent que rarement ou parfois.

2 - 73,33% des enseignants se prononcent sur cet item en disant que les textes sont inadaptés au niveau des élèves.

Cependant 13,33% disent que les textes s'y adaptent et 13,33% disent qu'ils sont parfois adaptables.

3 - Les enseignants se partagent le pourcentage. En effet, 40% disent que le manuel reste un support qui concrétise les projets pédagogiques mais 40% aussi sont de l'avis contraire, tandis que 20% disent que le manuel se prête parfois seulement à concrétiser les projets tels préconisés par les instructions officielles.

4 - Pour ce point, 20% des enseignants voient que les activités sont suffisantes pour gérer le projet. Toutefois, la majorité (60%) affirment que les activités sont insuffisantes et parfois incompatibles et ne les aident pas à répondre à la norme de la réalisation du projet. Tandis que les 20% restant notent que pour certains projets, les activités conviennent alors que pour d'autres, elles restent inadéquates.

5 - Le questionnaire montre que 66,66% des enseignants sont unanimes à dire que les quatre skills ne sont pas traités par les activités d'apprentissage. Seuls 13,33% établissent que les quatre skills sont traités mais séparément.

Le reste, à savoir les 20%, avancent que les quatre skills sont parfois traités mais pas dans tous les projets.

6 - Concernant la méthodologie suivie, 10% des enseignants disent que la méthodologie relève de l'approche communicative, contre 53,33% qui révèlent que le manuel s'inscrit tantôt dans la méthodologie béhavioriste, tantôt dans la méthodologie structurale et

tantôt dans l'approche communicative. 26,66% notent que pour certains projets, seulement l'approche communicative est de mise. Nous notons que 10% des enseignants n'ont donné aucune réponse.

7 - La grande majorité, soit 83,33% sont persuadés que le manuel n'offre aucune opportunité vers une autonomie de l'utilisation du manuel par les élèves et ce, contre seulement 6,66% qui notent que l'élève n'a pas besoin de l'assistance de son enseignant lors de l'utilisation du manuel. 10% disent que pour certaines activités, le manuel favorise cette autonomie, mais pour d'autres, la présence de l'enseignant pour aider les apprenants est indispensable.

8 - Dans cette question, 50% des enseignants interrogés stipulent que l'aspect culturel est loin de permettre une ouverture sur l'autre comme l'indique le programme officiel. 33,33% notent que le côté culturel favorise cette ouverture sur le monde dans la mesure où certaines icônes et textes le montrent. Nous remarquons, toutefois, que 16,66% se sont abstenus à donner une réponse.

Comment y remédier :

Choisir un projet en concertation avec les élèves.

Constituer une banque de textes à partir de différentes sources (notamment d'Internet).

Réadapter les activités de façon à ce qu'elles intègrent le savoir.

Les changements que nous souhaiterons avoir :

- Réadapter les textes supports en fonction du niveau des élèves. (Textes vulgarisés, textes authentiques, etc.).
- Choisir des contenus conformes au programme, en termes de compétences à installer. (Les activités doivent s'inscrire dans l'approche par les compétences).
- Proposer une autre progression des apprentissages de façon à ce que l'enseignant et l'élève, chacun y trouve son compte.

14-Conclusion :

Nous avons tenté, dans ce modeste travail de recherche, de mettre à jour un problème crucial et d'actualité relatif à l'efficacité du manuel scolaire de FLE et les rôles qui lui sont assignés. Un manuel scolaire de FLE censé s'inscrire dans l'approche par les compétences ; principal pilier de toute la refonte du système éducatif algérien.

Tout au long de ce travail, nous avons essayé de transposer et de mettre en lumière les préoccupations des enseignants de français qui n'arrivent pas à s'accommoder avec le livre scolaire dont il est question. De telles revendications qui n'ont trouvé, en réalité, aucun écho chez les responsables du secteur éducatif (même les inspecteurs de l'éducation et de la formation, n'ont exposé aucune solution efficace venant à bout de leurs préoccupations), nous ont encouragé à creuser dans le fin fond de cette problématique, espérant apporter une contribution vers une utilisation efficace du matériel didactique dans le processus conjoint de l'enseignement/apprentissage du FLE au lycée.

Nous avons remarqué, lors de notre analyse de ce manuel que l'écart entre ce qui est élaboré dans le cahier des charges relatif à la conception et à l'homologation du manuel scolaire et ce qui est traduit dans le manuel est considérable. En effet, nous signalons cette incompatibilité au niveau des contenus d'apprentissage, de la méthodologie suivie et dans les objectifs assignés pour chacun des projets initiés.

Nous avons essayé, tout au long de notre analyse du manuel de FLE de deuxième année de mettre en lumière, tout d'abord, les innombrables erreurs qui y figurent et qui font que ce manuel ne soit pas apte à être exploité d'une manière lucrative par les élèves et par les enseignants.

Les erreurs que nous avons identifiées, constituent un frein vers la bonne acquisition et exploitation de tout le contenu et ne mettent pas ainsi, les apprenants dans une situation de confiance avec le processus d'enseignement/apprentissage du FLE.

Nous avons tenté, par ailleurs, à travers l'utilisation d'une grille d'évaluation, de mettre en exergue les écarts qui existent entre ce qui est étalé dans le manuel et ce qui est appelé à être concrétisé par les programmes officiels. En effet, cette étude/comparaison nous a permis de tracer les grandes lignes quant à une réelle prise

en charge du contenu pédagogique du manuel qui est censé à ne plus être le parent pauvre de l'élève mais à remplir son rôle de guide et d'outil efficace dans l'acquisition de compétences préétablies. Nous rejoignons Cortès (1987) sur sa conception du manuel :

« Et le manuel continue de sécuriser l'apprenant et l'enseignant au niveau des rythmes d'apprentissage, du dialogue qu'il instaure entre le maître et l'élève et son interface que constitue l' « évaluation - certification » lui confère de fait, le rôle de relais institutionnel au niveau de la politique éducative. Parce qu'il s'inscrit dans le prolongement des instructions officielles que sa préface cite souvent, le manuel est jugé, à tort ou à raison, comme un trait d'union essentiel entre le pédagogique et l'institutionnel. Il contribue, toujours dans l'imaginaire collectif, à conforter l'enseignant dans son rôle d'agent et d'acteur du système éducatif et nul doute que tous ces paramètres expliquent l'incroyable résistance et la remarquable longévité du livre didactique ; aussi bien hier, lors de la revendication pour l'authentique (années soixante-dix) qu'aujourd'hui, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication »²⁴.

Sur un autre volet, le questionnaire auquel nos collègues enseignants ont eu l'amabilité de répondre, nous a été d'une grande utilité du moment où il nous a orienté à prendre connaissance de leur revendication qui paraît légitime et puis de mieux cerner leur besoin en matière de matériel pédagogique.

Les résultats auxquels nous avons abouti, montrent bel et bien que le manuel de deuxième année n'a été soumis en aucun cas à une réelle prise en charge. En outre, notre étude laisse dégager clairement que les enseignants ; principaux acteurs dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE, n'ont pas participé au choix de cet outil, ce qui nous laisse déduire qu'il n'a été soumis à aucune expérimentation préalable.

²⁴ CORTES, J., MARCELLESI, J- B., GUESPIN, L., *Une introduction à la recherche scientifique en didactique des langues*, Ed. Didier CREDIF, Coll. « Essais », Paris, 1987, 231 p100.

L'étude de ce manuel nous a permis d'établir déjà une conclusion préliminaire selon la quelle ce manuel semble relever d'un éclectisme léger (sur fond d'approche communicative). C'est pour cela que nous prôtons un outil offrant un exemple effectif d'éclectisme didactique, éclectisme dont nous rappelons les trois composantes essentielles :

- les situations d'enseignement/apprentissage (offrant des modalités de travail variées),
- l'a volonté de prendre en compte les besoins des élèves,
- la possibilité de choisir parmi un maximum de procédés, techniques et méthodes existants afin de retenir seulement ceux qui se sont montrés efficaces.

Une forte représentation de l'interculturel où on présente des situations qui permettent ou demandent d'agir avec l'autre développerait sûrement la notion de plaisir, d'attractivité et de passion dans l'utilisation du manuel scolaire.

Nous suggérons que les journées de formation (séminaires, réunions pédagogiques, etc.) soient au menu des activités des inspecteurs d'éducation et une priorité régulée pour la tutelle, dans le but de remédier à cette carence et par là même, d'être à jour avec les différentes mutations que connaît le monde éditorial, de par le monde.

Et si nous tentons de refaire tout le manuel, connaît-on assez le monde de la conception et de l'édition pour pouvoir mener à bien notre mission ?

Autant de questionnements, nous laissant perplexe certes, mais qui ne font que rendre notre ambition plus grande quant au domaine de la didactique lié spécifiquement à l'élaboration de manuels scolaires et d'une manière générale à la conception de matériels didactiques.

Le temps change, la vie change, n'est -t'il pas intéressant de voir des manuel être à jour pour que l'apprenant se sers du manuel pour son quotidien ?